

Lausanne, le 25 novembre 2018

Communiqué de presse

Votations fédérales du 25 novembre 2018 Les résultats de ce dimanche réjouissent le PLR Vaud

En balayant l'initiative dite « pour l'autodétermination », les citoyens suisses ont envoyé un signal fort contre la tentation du repli sur soi que d'aucuns souhaitent instiguer. Le PLR Vaud salue également le vote positif pour la modification du droit des assurances sociales, qui permettra de garantir le versement des prestations à leurs justes bénéficiaires. Finalement, le PLR Vaud est satisfait du refus de l'initiative « pour la dignité des animaux de rente agricole ». Les agriculteurs ne seront ainsi pas lésés en fonction de leur choix en matière d'élevage. Le peuple suisse et les citoyens vaudois ont ainsi suivi l'entier des recommandations du PLR.

Oui à une Suisse ouverte et crédible

Les citoyens vaudois ont balayé l'initiative dite « pour l'autodétermination », avec 76,62% de NON (contre 23,38% de Oui). Les Vaudois font partie de ceux qui rejettent le plus clairement ce texte sur le plan suisse, où en moyenne l'initiative est refusée par 66,25% des voix. Tous les cantons rejettent également le texte. Il s'agit là d'un excellent signal pour la prospérité et la crédibilité de notre pays. Les accords internationaux qui ont contribué à la réussite de la Suisse échappent ainsi à une longue période d'incertitude qui aurait mis à mal les relations de notre pays avec l'ensemble de ses partenaires. La Suisse continuera de bénéficier de toute sa souveraineté sur le plan national et international. La population suisse gardera ses prérogatives de référendum et d'initiative populaire. Enfin, la fiabilité reconnue de la Suisse sur la scène internationale est ainsi sauvegardée.

Un choix qui renforce la pérennité de nos assurances sociales

En disant OUI à la modification du droit des assurances sociales, avec 51,72% des voix, les électeurs vaudois, tout comme la majorité des citoyens suisses, ont rappelé aujourd'hui leur soutien à des assurances justes et pérennes. Le PLR constate que le canton de Vaud est celui qui accepte le moins nettement cette modification. Il reste confiant quant à l'application équilibrée de cette loi. Les Vaudois ont voté comme la majorité des Suisses et des latins (seuls les cantons du Jura et de Genève ont rejeté le texte). Un cadre légal clair permettant une surveillance proportionnée et évitant les dérapages a été plébiscité. Le PLR Vaud se réjouit de cette décision.

Les éleveurs ne seront pas lésés en fonction de leur choix

Les votants vaudois rejettent avec 58,82% des voix l'initiative dite « Pour les vaches à cornes ». Un rejet légèrement plus important que sur le plan fédéral, où l'initiative est refusée par 54,72% des voix. La population a ainsi choisi de ne pas toucher à la constitution et de continuer à faire confiance aux éleveurs en leur donnant la possibilité de faire le meilleur choix selon leur méthode d'élevage. Les agriculteurs ne

doivent pas se voir désavantagés dans le cas où ils choisissent d'enlever les cornes à leur bétail, un message qui semble être partagé par la majorité des Suisses. Une couche supplémentaire de bureaucratie dans un secteur déjà fortement réglementé est ainsi évitée. Le PLR Vaud salue ce résultat.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Florence Gross, vice-présidente du PLR Vaud, 079 709 85 68

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

Laurine Jobin, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65